



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DE DIRECTION

Procès-verbal N°05

Réunion du Mardi 8 Novembre 2022
Au siège du DEF

Président : M. Marc ROUTIER

Membres participants :

Mmes Sabrina CHARPENTIER – Nathalie YVELAIN.

**Mrs Jean-Luc GIFFARD – Daniel RESSE – Bruno FARINA - Johnny DELHOME - Patrice LECHER
– Charles-Henri RAMARQUES – Arnaud SABLIERE - Pascal FOIRET - Radhouane M'BAREK -
Nicolas CRIBIER - Patrick GOSSE - Eric MOERMAN**

Assistent à la réunion :

M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, *Conseiller du Secrétaire général*

M. Henri HAIRON, *Secrétaire honoraire du DEF*

M. Ludovic PERRE, *CTRS*

M. Emmanuel AUBERT, *Co-responsable du pôle Arbitrage*

M. Mathieu MOULIN, *Agent de développement Arbitrage*

M. Frédéric MARTIN, *Président CDPA*

M. Louison OLIVIER, *futur Co-président CDPA*

Absents excusés :

Mmes Karine PAIS – Bénédicte MOMBO

Mrs Jean-François MERIEUX – Pascal LEBRET (*membres du Comité de Direction*)

M. Sauveur CUCURULO, *Conseiller du Président*

M. Lionel BOLAND, *Président d'honneur du DEF*

M. Jacques FECIL, *Président de la CDA*

Le Président Marc ROUTIER souhaite la bienvenue à tous et un bon rétablissement à Karine PAIS ainsi qu'à Pascal LEBRET.

« Je voudrais souhaiter également la bienvenue à Mathieu qui prend son tour de présence, en tant que salarié, dans notre Comité de Direction. Mathieu tu es le bienvenu, d'autant qu'une part importante de notre réunion va être consacrée à la CDPA et donc à l'avenir de l'arbitrage eurois, qui est ton cœur de métier.

Je souhaite également la bienvenue à Frédéric et Louison en tant que président et possible futur co-président de la CDPA. Votre présence est un marqueur important de la volonté de notre Comité de Direction de mettre l'arbitrage en 1^{ère} ligne de nos priorités. »

1. Adoption des PV du Comité de Direction n°02 du 06/09/2022, n°03 du 16/09/2022 et n°04 du 20/10/2022

Aucune observation n'étant formulée, les procès-verbaux du CD du 06/09/2022, du 16/09/2022 et du 20/10/2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. Condoléances :

« Je voudrais tout d'abord, au nom du Comité de Direction, adresser à Jean Luc, nos sincères condoléances pour le décès de son beau-père ».

3. Félicitations :

« Au chapitre des félicitations, le Comité de Direction adresse ses félicitations au club des Andelys qui a été lauréat du Challenge Régional Féminin le 2 Octobre dernier à l'occasion du match de D1 Féminine ARKEMA, le HAC-PSG,

Nous devons également féliciter Patrice LECHER pour sa nomination à la Commission Régionale des Règlements et Contentieux de la Ligue de Normandie,

Enfin je voudrais souhaiter un très bon anniversaire à Henri HAIRON à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire. Bravo Henri et félicitations pour ta grande forme. »

4. Le mot du président :

« Tout d'abord, je voudrais évoquer avec vous, ce début de saison post-covid, qui a vu notre football reprendre pour le plus grand bonheur de tous et qui a vu l'activité du district connaître un essor très important, qu'on pourrait qualifier de « sans précédent ».

Comme pour continuer le rythme soutenu de la fin de saison dernière, cette saison a démarré sur les chapeaux de roues, aussi bien pour les bénévoles, que pour nos salariés.

Nous multiplions les actions dans les domaines techniques, financiers, à destination des clubs, au niveau de l'arbitrage, au niveau sportif, dans le domaine de la communication, au niveau de l'éthique et de la citoyenneté et aussi en direction des féminines. Nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions en embauchant 2 salariés supplémentaires pour mettre en place ces actions et continuer toutes celles que l'on doit mener au quotidien. Entre autres exemples, nos techniciens ont formé durant les vacances de novembre, plus de 70 éducateurs et éducatrices potentiels dans les différentes formations, la FIA de la semaine dernière a vu l'obtention du diplôme d'arbitre par 25 candidats de l'Eure et d'autres districts. De très nombreux projets sont donc lancés, il convient maintenant de les réaliser et de les faire vivre au mieux. Tout cela s'est additionné au travail déjà existant et l'ensemble constitue une charge très importante, cette masse de travail étant parfois augmentée à cause de systèmes informatiques parfois (pour ne pas dire souvent) défaillants. Ce sujet de l'informatique défaillant devra être remonté et pris en compte au plus haut niveau de notre fédération car là où l'informatique devrait nous faciliter la tâche, il génère parfois du travail supplémentaire pour nos salariés.

Chacun de nous, et cela me concerne également, doit veiller à ne pas surcharger nos salariés et nos bénévoles. Au vu de ces nombreux projets, nous devons être attentifs à la charge de travail des uns et des autres et nous devons nous concentrer pour faire vivre du mieux possible l'ensemble de tous ces projets sans vouloir, dans l'immédiat, en démarrer de nouveaux. Merci à chacun de nous, de faire preuve de bienveillance sur ce sujet.

Pour finir, je tenais, devant notre Comité de Direction, à dire la satisfaction que beaucoup ressentent par rapport à l'engagement de l'ensemble des salariés du district. Notre district a la chance d'avoir des personnes investies, passionnées, qui ne rechignent pas à la tâche et il me paraissait important de le souligner devant vous tous.

Dernière remarque sur ce sujet, j'ai évoqué le nombre de formations importantes tant au niveau de l'arbitrage qu'au niveau des éducateurs. Le problème est que si nous formons beaucoup, nous avons, en contrepartie, une perte importante dès la 1^{ère} année concernant les gens qui sont formés. C'est une perte de temps et d'argent pour le district et pour nos clubs et il conviendra d'avoir une réflexion sur ces points pour voir, avec les clubs, comment nous pourrions faire mieux.

Un petit mot sur les réunions de commissions qui se multiplient au vu des nombreux projets que nous avons lancés. Etant donné qu'il convient toujours de veiller à la **maitrise de nos dépenses** et afin de limiter les frais et aussi de s'inscrire dans une **démarche citoyenne et éco responsable**, il est demandé aux présidents de commissions et aux responsables de pôle, d'utiliser la visio, pour les réunions, à chaque fois que cette solution est possible. Bien sûr, le fait de se rencontrer en présentiel permet une relation et des échanges plus riches, mais peut-être qu'une alternance, quand cela est possible, d'une réunion en présentiel et d'une réunion en visio, peut-être un bon objectif. L'idée n'est pas d'en arriver à la règle de la FFF, qui est une seule réunion par an en présentiel par commission, mais nous devons absolument être vigilant, puisque je rappelle que lors de notre dernier Comité de Direction, nous avons voté une augmentation de 11% de l'indemnité kilométrique. Pour finir sur ce sujet, il s'agit

également d'une démarche à la fois éco citoyenne et éco responsable et nous devons nous inscrire dans cette démarche pour laquelle un plan d'action important sera mis en place prochainement par la FFF. »

« Dernier point de cette introduction, l'évolution des licenciés et des équipes :



A ce jour, l'évolution des licenciés est de **4,3%** par rapport à la même date la saison passée et l'évolution du nombre d'équipes sur la 1^{ère} phase, est de **3,7% (1012 à 1049)**. Sans tirer de bilan définitif, nous pouvons dire que la tendance est bonne et que, sur cette tendance, peut-être que notre objectif de 20 000 licenciés pourrait être atteint dès cette saison.

A ce sujet, on peut déjà faire quelques commentaires :

La décroissance des dernières années sur les seniors et vétérans semble être terminée et repart à la hausse.

La mise en place des U15 et des U18 à 8 est une totale réussite puisque non seulement elle représente près de 20 nouvelles équipes et qu'en même temps, le nombre d'équipes à 11 sur ces 2 catégories a légèrement augmenté également.

La très forte baisse du nombre d'éducateurs constatée la saison passée est enrayée et nous sommes en passe de retrouver les chiffres d'il y a 2 ans, d'autant que la formation bat son plein dans ce domaine.

En revanche et **c'est le point à surveiller**, là où le nombre de licenciés « Foot loisir » commence à s'envoler, le **nombre de licenciés futsal peine cette saison à décoller**, en particulier chez les seniors garçons et filles. Nous devons avoir un **point de vigilance** sur ce sujet, afin de peut-être réfléchir à d'autres formules plus attractives et en adéquation avec les souhaits de nos clubs, en particulier concernant les longs déplacements.

Enfin, concernant l'arbitrage, nous sommes en retard sur les chiffres de l'année dernière, mais il semble que nous devons être confiants au vu des nouvelles dynamiques fédérales, régionales et de notre district dont une partie de la présentation va vous être faite tout à l'heure. J'ai noté, pour ma part, lors de notre dernière CDPA, que l'ensemble des représentants de notre arbitrage eurois était tous en phase sur le fait que nous aurions 200 arbitres à la fin de la saison. Alors faisons leur confiance et laissons - les travailler ».

5. Mouvements dans les commissions :

Bruno FARINA présente les différents mouvements dans les commissions :

- Suppression de la Commission cellule de veille

- Commission féminine :
démission : Karima BOUREDA
- Commission des observateurs :
démission : Thomas AUBE
- Commission foot adapté :
A retirer : Ginette LELION
- Commission des détectations-sélections :
A retirer : William DOS SANTOS
- Commission formations éducateurs :
A retirer : William DOS SANTOS, Benjamin LARCHEVEQUE, Thomas LE PAVOUX
- Commission foot en milieu scolaire :
Intégration : Emilie SCHIFFMACHER
- Commission promotion de l'arbitrage :
Louison OLIVIER – Co-président
démission : Nicolas CRIBIER, Eric MOERMAN
intégration : Marc ROUTIER
- Création : Comité de pilotage d'organisation des finales :
Co-présidents : Bruno FARINA, Pascal LEBRET
Membres : Gaëlle BISSON, Anthony CORDOBA, Morgan DEWILDE, Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Ludovic PERRE, Daniel RESSE

6. Préparation Assemblée générale du 18/11/2022 :

« Daniel RESSE va maintenant nous présenter les finances avec le résultat 2021-2022, le plan d'actions pour les clubs qui en résulte, avant de nous présenter le prévisionnel 2022-2023.

- Point Financier
- Résultat 2021-2022
- Plan d'action envers les clubs
- Budget prévisionnel 2022 – 2023

⇒ **Voir ANNEXE N°1**

« Le résultat financier 2021-2022 est exceptionnellement positif et il y a plusieurs raisons à cela :

- 1) Notre maîtrise des dépenses est bonne et nous devons continuer dans cette démarche malgré la hausse importante des frais de déplacement.
- 2) Nous avons géré très prudemment nos finances, en particulier durant la période COVID, ne connaissant pas bien les risques et les conséquences dues à cette période, et nous ne savons que maintenant, que les conséquences n'ont pas été mauvaises pour nos finances, en particulier grâce aux aides gouvernementales.

3) Nous avons beaucoup travaillé sur la recherche d'aide et de subventions dans différents domaines (aide d'état pour l'emploi, aide d'état pour le matériel informatique, aides départementales pour les projets structurants et innovants, aides privées pour le partenariat, aides d'état pour la formation, aide et subventions fédérales et régionales concernant les projets). Si on cumule l'ensemble de ces aides et subventions, elles représentent plus de 50% de nos recettes et près de 20% de nouvelles recettes depuis cette année. A ce sujet, je tenais à souligner le travail très important réalisé par Gladys qui a mis, et qui continue de mettre une énergie très importante, pour aller à la chasse à ces subventions.

4) Notre philosophie n'est pas de faire des bénéfices, mais bien de reverser nos excédents éventuels à nos clubs, c'est la raison pour laquelle Daniel vous a présenté ce plan d'action qui prévoit de reverser près de 70k€ à nos clubs sur différentes actions.

5) Dernier point, là où le résultat 2021-2022 est très excédentaire (48 249€), on peut voir que le prévisionnel 2022-23 est nettement déficitaire (-5 069€). Ceci est dû, entre autres, aux augmentations des indemnités kilométriques, mais aussi et surtout à l'augmentation du nombre de salariés pour pouvoir mener à bien l'ensemble de nos projets. Comme vous le voyez, la prudence financière reste de mise. »

7. Projet « Toutes Foot » :

« L'idée de ce projet « Toutes Foot » initiée par la Fédération, est de le décliner au niveau eurois. On sait que depuis une dizaine d'année, l'effectif des joueuses féminines est en constante progression. Nous devons continuer de travailler pour que les filles puissent pratiquer le football au même titre que les garçons, mais l'axe de développement le plus important doit être fait au niveau des encadrantes. »

Ludovic PERRE présente ce projet.

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Qui est concerné :

Toutes Foot est le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il a pour objectif de :

 Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)

 Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité, au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée

 Organiser des actions de promotion de la pratique féminine et intégrer des femmes dans le club

LES CLUBS

- En organisant des actions de promotion de la pratique féminine et d'intégration de femmes dans leurs équipes

LES DISTRICTS

- En organisant leurs propres actions au niveau départemental
- En accompagnant les clubs
- En désignant les meilleurs projets et en les transmettant à la Ligue

**Les clubs devront s'inscrire auprès du District
Les Districts/Ligues auprès de la FFF**



L'AXE 1

L'action devra constituer un véritable levier pour contribuer au développement de la pratique

Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes

- Attirer : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles licenciées
- Accueillir : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- Fidéliser : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

Clubs

Exemples d'actions : journées portes ouvertes, section sportive, stage féminin ou mixte pendant les vacances...

Districts/Ligues

Exemples d'actions : Journées événementielles, variété et proximité des offres de pratiques féminines, déploiement foot à effectif réduit avec dotations mini-buts, mise en place de partenariats...

Une attention particulière sera portée aux actions en lien avec la Coupe du Monde 2023 et/ou les Jeux Olympiques de Paris 2024



L'AXE 2

L'action devra constituer un véritable levier pour contribuer à l'évolution de la place des femmes dans le football

Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

- Attirer : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles éducatrices, arbitres, dirigeantes
- Accueillir : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- Former : actions visant une montée en compétence
- Fidéliser : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

Clubs

Exemples d'actions : Formation de dirigeantes, arbitres ou éducatrices, féminisation de l'équipe dirigeante, d'accompagnement et de valorisation des nouvelles licenciées....

Districts/Ligues

Aides et déploiement de formations adaptées, Plan d'accompagnement des femmes, déclinaison du club des 100 dirigeantes en territoire...

Une attention particulière sera portée aux actions préparant l'évolution de la gouvernance des instances fédérales en invitant et intégrant des femmes dans les groupes de travail, commissions et comités directeurs



LES CRITERES D'EVALUATION

Pour les clubs :

Action innovante et/ou d'envergure	Pérennité de l'action	Variété du public	Type de public
Résonnance de l'action, qualité de l'accompagnement	Action inscrite dans le temps, perspectives	Licenciées, non licenciées	Pratiquantes, arbitres, éducatrices, dirigeantes

Pour les Districts :

Taux de participation	Taux de féminisation	Action innovante et/ou d'envergure
Nombre de clubs participants	Nombre de femmes dans les commissions	Action hors champ FFF (JND Rentrée du foot), Résonnance de l'action
Pérennité et modélisation de l'action	Variété du public	Type de public
Action inscrite dans le temps, duplicable sur l'ensemble du territoire, perspectives	Licenciées, non licenciées	Pratiquantes, arbitres, éducatrices, dirigeantes



LES CRITERES D'EVALUATION

Chaque club engagé dans le dispositif (axe 1 et/ou 2) devra retourner un compte-rendu des actions (voir document ci-dessous) **avant le 10 Mai 2023 :**

Important :

Pour participer à l'axe 1 il faudra obligatoirement :

- Qu'un membre du club participe à la réunion d'échange du 21 Janvier
- Identifier un référent foot féminin sur «footclub»
- Mettre en place à minima une journée portes ouvertes (catégorie(s) de votre choix)

Pour participer à l'axe 2 il faudra obligatoirement :

- Avoir formé à minima une femme lors de la saison 2022/2023
- Qu'un membre du club participe à la réunion d'échange le 21 Janvier
- Utiliser le questionnaire / googleform concernant l'implication des pratiquants / accompagnants

Le dossier de candidature devra être composé :

- De la fiche descriptive du projet
- D'une vidéo d'une durée maximum de 2min présentant le club et le projet

Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury



ECHEANCIER



Journée événementielle : Match HAC / Paris FC

Invitation des femmes dirigeantes (présidentes trésorières – secrétaires – membres de commission et salariées du DEF), des éducatrices, arbitres féminines

Réunion d'échange avec les femmes présentes sur l'axe 1 et l'axe 2

Souhait de la participation de Laure LEPAILLEUR (manager général de la section féminine du HAC) et Marie Christine TERRONI (présidente de la section féminine du Paris FC)



DOTATIONS

Dotations

- Tous les clubs inscrits au dispositif recevront un bon d'achat à utiliser sur la plateforme Nike (montant à répartir en fonction du nombre de clubs participants)
- La participation des Ligues et des Districts à ce dispositif fera l'objet d'un financement complémentaire tel qu'inscrit aux contrats d'objectifs
- Nous vous invitons à votre échelle (District ou Ligue) à également valoriser les clubs très engagés

Cérémonie de remise des Trophées

- Les Clubs, Districts et Ligues lauréats seront conviés à passer le week-end à Clairefontaine pour assister à la cérémonie de remise des prix



La FFF mettra à disposition des clubs et territoires inscrits des outils afin de promouvoir leurs actions :



Une affiche personnalisable au format digital



Des posters de l'Équipe de France Féminine et des cartes postales des joueuses seront expédiées dans les Ligues et les Districts afin de les relayer aux clubs inscrits au dispositif



RECOMPENSES

Souhait de récompenser les 6 clubs lauréats départementaux (6 par projet)

• Pour l'axe 1 :

- Buts homologués foot à 5
- Filet de tennis ballon
- Ballons

• Pour l'axe 2 :

- « Bon de formation »
- Tablettes de coach
- Sifflets
- Chronomètres
- Ballons



« Merci à la commission féminine et à Gaëlle pour la gestion de ce projet très important pour l'avenir de notre football.

Autre information concernant la commission féminine, dans le cadre d'Octobre Rose, lors du week-end prochain et pour tous les matchs féminins, le district versera 5€ par but marqué. L'ensemble des fonds récoltés seront versés à l'association départementale de lutte contre le Cancer de l'Eure lors d'une manifestation dont la date reste à définir. »

8. Présentation « Carton Blanc » :

« Ce projet « Carton Blanc » s'inscrit dans le cadre de la réforme qui vise à simplifier l'arbitrage, l'objectif étant de faciliter le rôle de nos arbitres. Merci aux 2 groupes de travail ayant permis d'élaborer ce carton blanc, la CDPA dans un premier temps, puis le groupe de travail « Ethique et Citoyenneté » pour le finaliser. Je passe maintenant la parole à Eric qui va vous présenter ce projet « carton Blanc » qui fera l'objet d'un vote des clubs lors de notre Assemblée Générale du 18 Novembre prochain. »

Eric MOERMAN présente le projet « Carton Blanc ».

⇒ Voir ANNEXE N°2

9. Organisation et plan d'action CDPA :

« Fred et Louison (que nous venons d'élire à la Co-présidence de la CDPA) vont nous présenter leur nouvelle organisation et leur feuille de route pour les saisons à venir.

Je voudrais préciser qu'après quelques attermoissements au niveau fédéral sur la nécessité ou non de conserver des commissions de développement et de fidélisation de l'arbitrage, il semble que les orientations soient maintenant très claires puisque l'arbitrage amateur est officiellement géré par la Ligue de Football Amateur et qu'une équipe de pilotage est en cours de constitution, avec, à sa tête Nicolas POTTIER. Il semblerait donc que notre district ait fait le bon choix en confirmant l'existence de notre CDPA. Il nous reste à espérer maintenant que l'organisation de l'arbitrage de Ligue aille dans ce sens, ce qui semble être le cas et c'est tant mieux.

En ce qui concerne notre CDPA district et après des années difficiles de COVID, il est apparu nécessaire de redynamiser cette commission, en nommant Louison à la co-présidence avec Fred. L'idée est qu'ensemble, ils puissent se partager le pilotage des nombreux chantiers à mener, qu'ils puissent animer le travail des différentes sous-commissions et enfin atteindre, à terme, l'objectif de 280 arbitres. »

Frédéric MARTIN et Louison OLIVIER présentent l'organisation et le plan d'action de la CDPA.



Projet "Avenir" 2022-2024

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

"Anticiper l'avenir pour construire le présent"



Nos Orientations & Objectifs





Notre Raison d'être

Constitution d'une Commission
"Laboratoire multidisciplinaire"
afin d'analyser, innover et agir autour des thèmes
du recrutement et de la fidélisation des arbitres
au service des clubs



Nos Objectifs

Accroître
le recrutement d'arbitres
pour couvrir les
compétitions Filles &
Garçons

Innover
autour de l'Arbitrage de demain
pour accompagner la mutation
de nos clubs

Développer
nos pratiques

Fidéliser et Accompagner
nos arbitres pour accroître
la performance au service
de nos compétitions

S'ouvrir
à toutes les familles
du Football pour
progresser
ensemble



Notre Organisation

Fonctionnement de la Co-présidence



Frédéric MARTIN

Co-Président

- Animation de la feuille de route de CDPA
- Pilotage du lien entre la CDPA & la CDA et ses Sous Commissions



Louison OLIVIER

Co-Président

- Animation de la feuille de route de CDPA
- Pilotage du développement de la CDPA (Staffing...)



Notre Organisation

1 groupe - 5 Sous Commissions



Arbitrage Féminin



École d'Arbitrage



UNSS



Référénts Arbitres



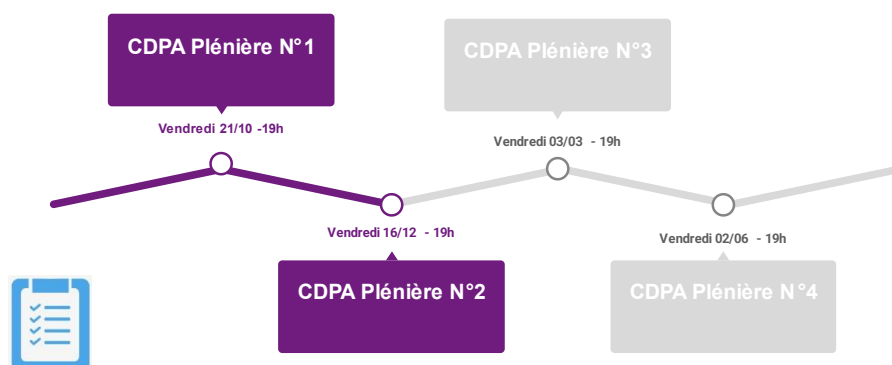
Accueil & Fidélisation des nouveaux arbitres

[Autres membres](#)



Notre Organisation

Calendrier prévisionnel



- AG DEF : 18/11/2022
- Réunion avec les clubs nationaux et Ligue : 04/02/23



Nos Feuilles de route 2022

Feuille de route 2022

Arbitrage Féminin

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation à développer le recrutement et la fidélisation des arbitres féminines.

Objectifs de la Sous Commission

1. **Recruter** de nouvelles arbitres
2. **Fidéliser** la population actuelle des arbitres féminines du département
3. **Réfléchir** aux nouvelles méthodes de recrutement & de fidélisation des arbitres en collaboration avec les autres Sections Féminines du DEF & de la LFN

Nos priorités

1. **Développer** le lien entre les arbitres féminines actuelles
2. **Recueillir & analyser** les retours des arbitres démissionnaires
3. **Travailler** de concert avec la commission féminine déjà en place au niveau du DEF



Intérêt pour nos clubs :

- Accompagner le développement de la féminisation par le biais de l'arbitrage féminin
- Proposer l'alternative de l'arbitrage, à la pratique du football, au sein du club



Feuille de route 2022

Référents Arbitres

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation à augmenter le nombre de référents arbitres dans les clubs, lesquels seront formés et pourront identifier des candidats à l'arbitrage, informer les membres de leur club, faire le lien avec les instances.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Identifier** les référents au sein des clubs
2. **Former** les référents & les **Accompagner**
3. **Piloter** le lien avec les référents auprès des clubs du district

Nos priorités :

1. **Actualiser** la liste des référents clubs (Objectif : 50 identifiés et formés avant la fin d'année)
2. **Identifier** les clubs en infraction au statut de l'arbitrage et les inciter à identifier un référent pour le former
3. **Proposer** des formations (4 dont 1 sur le secteur de Conches)
4. **Visiter** les clubs dont le référent est identifié depuis la saison dernière afin de recueillir les retours d'expérience



Intérêts pour nos clubs :

- Assurer la coordination de l'arbitrage au sein du club, en lien direct avec le maillage départemental
- Bénéficier d'un interlocuteur privilégié pour accompagner l'arbitrage dans le club



Feuille de route 2022

École d'arbitrage

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation de développer des structures et des démarches permettant d'associer la pratique du football et de la découverte de l'arbitrage auprès des jeunes catégories, au sein des clubs.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Communiquer** sur l'intérêt des Écoles d'Arbitrage auprès des clubs ;
2. **Identifier** des clubs pilotes pérennes et ouvrir la composition de la Sous Commission à toutes les familles du football ;
3. **Déployer** une ligne directrice et des actions communes sur les clubs ciblés (contenus, Politiques...).

Nos priorités :

1. **Identifier** des nouveaux membres, porteurs du projet et investis ;
2. **Développer** l'approche des Écoles d'arbitrage auprès des clubs et de leurs membres ;
3. **Identifier** et fidéliser les clubs pilotes qui seront moteurs sur le sujet ;
4. **Étoffer** le livret technique des ateliers arbitrage



Intérêts pour nos clubs :

- Doter les clubs d'une structure afin d'initier à l'arbitrage et créer des vocations
- Véhiculer les valeurs de l'arbitrage par l'intermédiaire de la formation, dans le club



Feuille de route 2022

unss

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation de faire le lien entre la formation des jeunes de l'UNSS afin de les amener vers le monde de l'arbitrage fédéral (informer, accompagner, orienter, aider...).

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Créer** une passerelle entre l'arbitrage UNSS et l'arbitrage fédéral et vice versa
2. **Valoriser** la pratique de l'UNSS / AS au sein des clubs du District
3. **Animer / renforcer** le partenariat existant entre le DEF et l'UNSS

Nos priorités

1. **Informer et communiquer** auprès des parties prenantes (Enseignants...) de l'UNSS sur l'existence et l'intérêt du partenariat
2. **Contactier et approcher** les JO (Jeunes Officiels) formés via les établissements scolaires



Intérêts pour nos clubs :

- Permettre aux jeunes pratiquant l'arbitrage au niveau scolaire, de le faire dans une structure club
- Détecter des potentiels arbitres par le biais de l'UNSS
- Relayer et harmoniser les valeurs et les apprentissages véhiculés par l'éducation nationale et le monde fédéral



Feuille de route 2022

NEW

Accueil et fidélisation des nouveaux arbitres

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission:

La Sous commission a vocation de proposer un plan d'accompagnement de nos nouveaux arbitres, dès leurs inscriptions, dans la durée et en définissant les rôles et le cursus des différentes parties prenantes.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Définir** le plan d'accompagnement d'un nouvel arbitre (Accueil, fidélisation dans le temps...)
2. **Cartographier** les rôles et fonctions des différentes parties prenantes dans le Parcours d'un arbitre
3. **Innover** et développer les moyens de communication sur les "premiers pas" d'un arbitre

Vos priorités

1. **Déterminer** la composition des membres de la Sous Commission
2. **Créer** des fiches de postes des différentes fonctions
3. **Définir** le plan d'accompagnement global & le cursus type d'un arbitre



Intérêts pour nos clubs :

- Fidéliser les jeunes arbitres dès leurs débuts dans l'arbitrage
- Pérenniser l'effectif d'arbitres afin d'amorcer une démarche de développement



« Enfin, ce chiffre de 280 permet de poursuivre plusieurs objectifs :

- 1) Couvrir la quasi-totalité de nos compétitions district et Ligue, garçons et filles
- 2) Augmenter le niveau général de notre arbitrage en quantité mais aussi en qualité
- 3) Encren dans les esprits, en particulier dans les clubs, que là où nous savons former des joueurs et des éducateurs, nous devons être en mesure de former des arbitres
- 4) Et enfin prendre le pari que, plus les clubs formeront des arbitres, plus l'ensemble des familles du football auront un regard respectueux de l'arbitrage. »

10. Questions diverses :

- **Avancement réunions clubs**

- « Sur ce sujet, je tiens, à vous dire ma satisfaction concernant les réunions clubs. Nous avons échangé lors de notre dernier Comité de Direction, le 6/09/2022, sur la nécessité de passer à la vitesse supérieure pour visiter nos clubs. Et bien chacun s'est mobilisé et à ce jour il ne nous reste plus que 27 clubs, à visiter. Nous n'aurons peut-être pas fini à la fin de l'année 2022, mais nous n'en seront pas très loin. Chacun d'entre vous a bien compris combien il était très important pour nos clubs que nous venions chez eux les rencontrer et les écouter.

A ce sujet et grâce au travail de Charlotte, nous avons quelque peu modifié, d'une part, la façon de prendre les rendez-vous et d'autre part, la façon de gérer les plans d'actions pour donner suite aux visites. Nous voulions avoir la certitude que les questions des clubs étaient prises en compte et répondues. C'est maintenant le cas et quelques semaines après la réunion, le club reçoit, par écrit, la réponse à ses questions. J'en profite pour également remercier celles ou ceux d'entre vous qui sont sollicités pour ces réponses et qui donnent rapidement réponses à Charlotte.

Pour finir sur ce sujet, s'il vous reste des réunions à programmer et que vous pensez que vous ne pourrez les faire dans les semaines à venir, merci d'en avertir Pascal ou Charlotte, afin que nous puissions essayer de trouver une solution de remplacement. Certains, dont je fais partie, ont fini leur quota de clubs et sont tout à fait prêts à donner leur aide pour remplacer les plus occupés. Merci à nouveau, les clubs sont très reconnaissants de notre démarche. »

- **Autres questions diverses :**

- Emmanuel AUBERT fait un retour sur la journée de l'arbitrage régionale du 26/10 à Evreux (Merci à Patrick DUBOSC et à Jean-Luc GIFFARD de leur présence pour la Ligue) – Merci au club d'Evreux pour son accueil et merci aux clubs de Conches, St Sebastien, Vernon, Normanville pour leur présence. Cette journée a été très

bénéfique car, en plus de valoriser l'arbitrage auprès des jeunes, 3 jeunes ont décidé de se présenter à la FIA pour devenir arbitre officiel.

- Pour information, une présentation sera faite à l'AG de l'ensemble des aides FAFA possibles (Equipements – Foot 5 – Emploi – Véhicules et Formation).
- Une formation FMI pour les clubs aura lieu le 14/01/23.
- Formations présidents, secrétaires, trésoriers (une date d'une première formation sera annoncée aux clubs à l'AG).
- La distribution de tablettes pour les clubs a commencé, 40€ (-75%) la 1^{ère} et 80€ (-50%) à partir de la 2^{ème} dans la limite du nombre de licenciés.
- Dans le cadre du match France Norvège Espoirs qui se déroulera le samedi 19/11/22 à 21h à Caen, le district offre 2 places à chaque membre du Comité de Direction, chaque membre de commission et chaque salarié.
- Ludovic PERRE alerte sur le fait que les matchs de jeunes au niveau régional sont très mal couverts en termes d'arbitrage. Emmanuel AUBERT est chargé d'analyser la situation et de faire une réponse factuelle sur ce sujet.

La réunion est clôturée à 21H15.

Le Président Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général Bruno FARINA



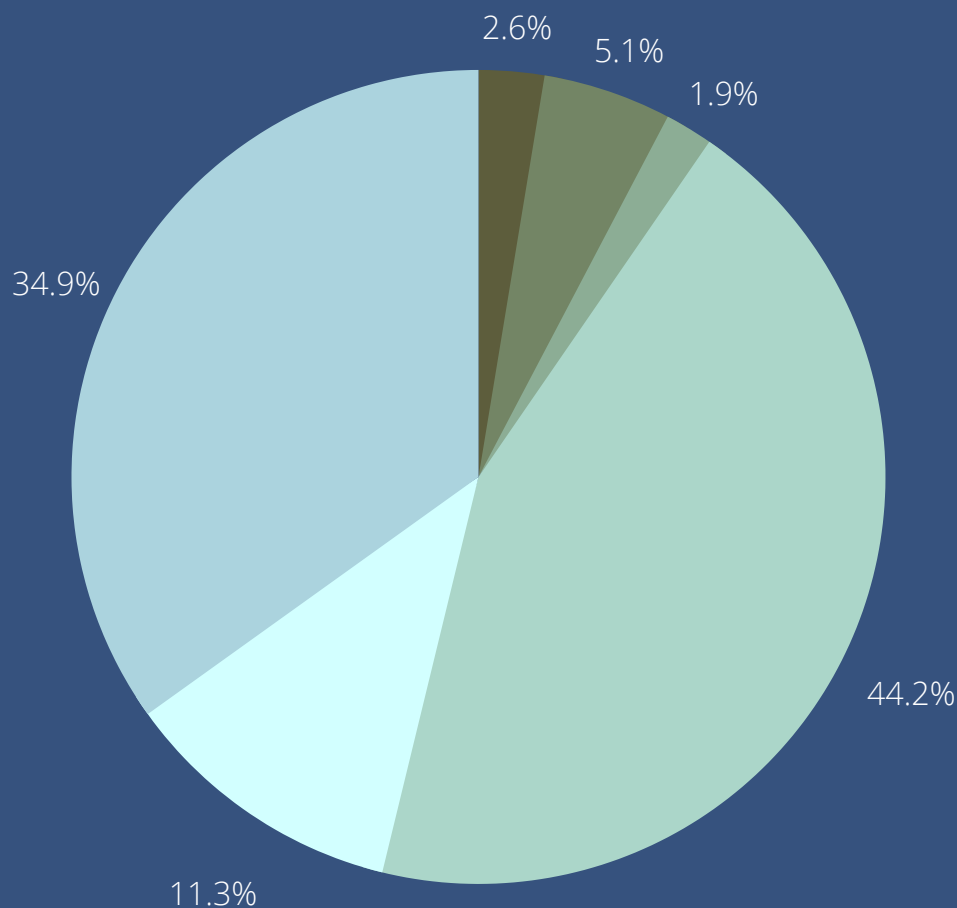
Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.

LES ANNEXES



RÉALISÉ 2021-2022

LES CHARGES



CHARGES SPORTIVES	34,9 %
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	11,3 %
PERSONNEL + CHARGES SOCIALES	44,2 %
IMPÔTS ET TAXES	1,9 %
AMORTISSEMENTS	5,1 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2,6 %

34,9 %
161 571€

11,3 %
52 482€

44,2 %
204 403€

1,9 %
8 886€

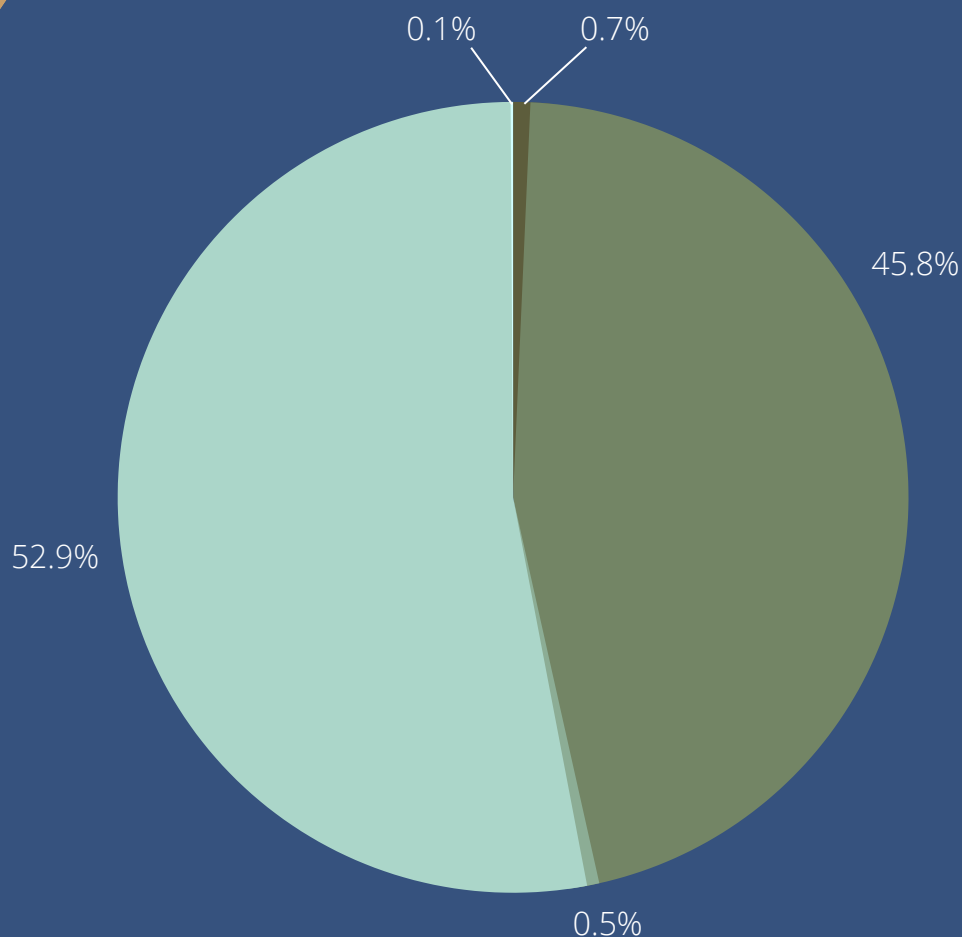
5,1 %
23 459€

2,6 %
11 922€



RÉALISÉ 2021-2022

LES RECETTES



RECETTES ADMINISTRATIVES	45,8 % 233 906€
SUBVENTIONS	52,9 % 270 462€
PRODUITS FINANCIERS	0,1 % 611€
AUTRES PRODUITS	0,5 % 2 593€
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,7 % 3 400€



RÉALISÉ 2021-2022

LE RÉSULTAT

TOTAL DES CHARGES

462 723€

TOTAL DES RECETTES

510 972€

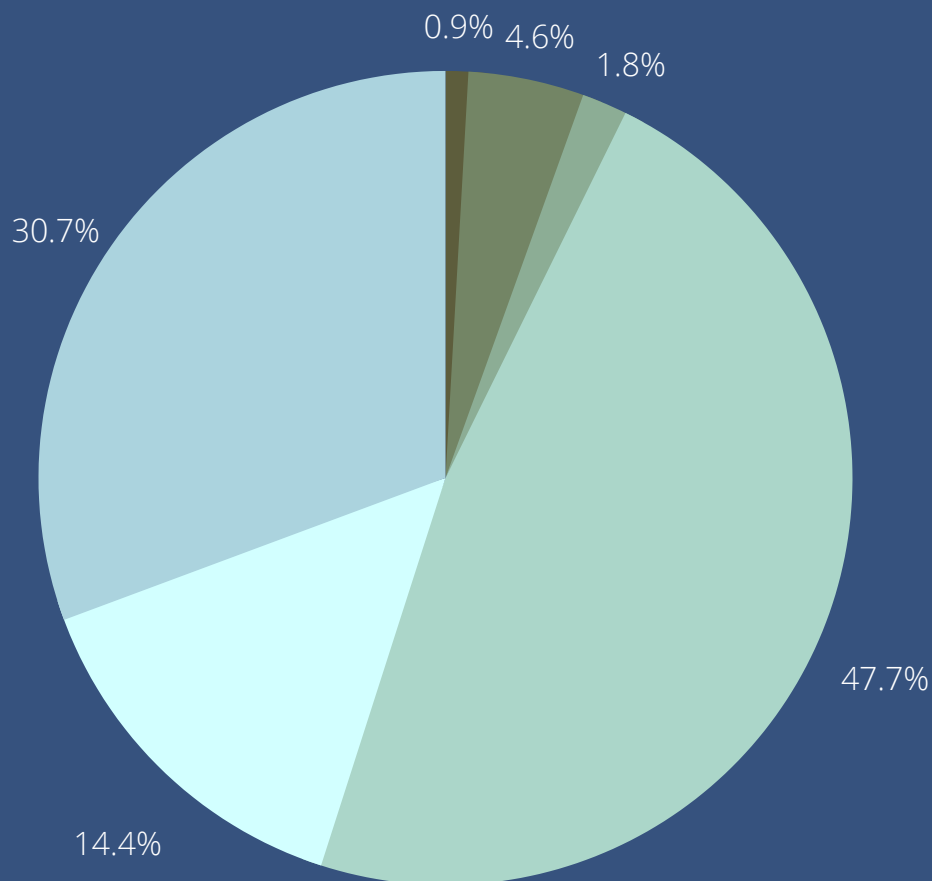
EXCÉDENT

+48 249€



BUDGET 2022-2023

LES CHARGES

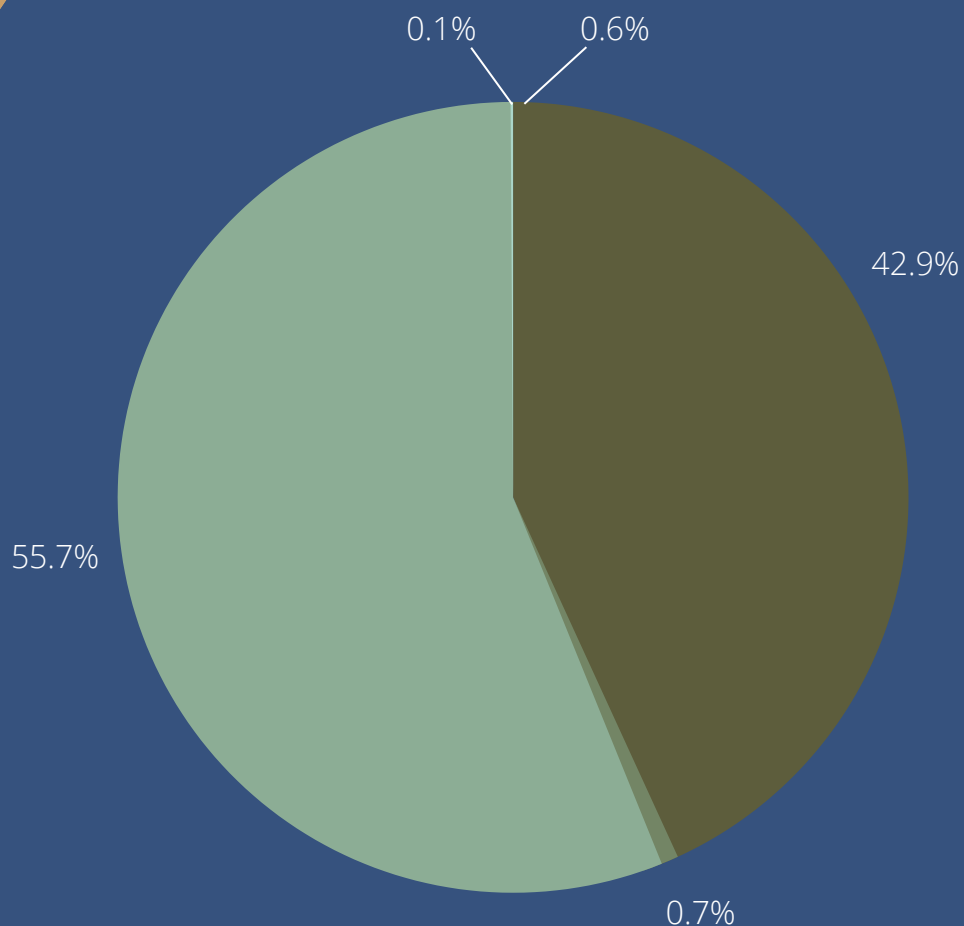


CHARGES SPORTIVES	30,7 % 174 000€
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	14,4 % 81 500€
PERSONNEL + CHARGES SOCIALES	47,7 % 270 000€
AUTRES CHARGES	0,9 % 5 000€
IMPÔTS ET TAXES	1,8 % 10 000€
AMORTISSEMENTS	4,6 % 26 000€



BUDGET 2022-2023

LES RECETTES



RECETTES ADMINISTRATIVES	42,9 % 240 000€
SUBVENTIONS	55,7 % 312 331€
AUTRES PRODUITS	0,7 % 4 000€
PRODUITS FINANCIERS	0,1 % 600€

PRÉVISIONNEL 2022-2023

LE RÉSULTAT



TOTAL DES CHARGES

566 500€

TOTAL DES RECETTES

560 531€

DÉFICIT

-5 969€



PLAN AIDE DEF

2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Distribution de 500 ballons avec filets. COÛT DEF : 9 000€





PLAN AIDE DEF

2023

OPÉRATION TABLETTES

40€ la première, 80€ les suivantes. COÛT DEF : **21 200€**





PLAN AIDE DEF

2023

OPÉRATION MINI BUTS POUR U7-U9, 4m x 1,50

Une enquête sera lancée prochainement. Financement participatif (même principe tablette). COÛT DEF : **25 000€**





PLAN AIDE DEF

2023

OPÉRATION PLACES MATCHS

Bénévoles, Joueuses et Joueurs. COÛT DEF : 6 000€





PLAN AIDE DEF

2023

OPÉRATION TOUTES FOOT

Récompenses aux clubs. COÛT DEF : 8 000€





PLAN AIDE DEF

2023

RÉCAPITULATIF

BALLONS : 9 000€

TABLETTES : 21 200€

MINI BUTS : 25 000€

PLACES MATCHS : 6 000€

TOUTES FOOT : 8 000€

COÛT TOTAL DEF : 69 200€

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE D'ÊTRE
AU SERVICE DES CLUBS ET SUITE À LA
RÉUNION DES CLUBS DU **3 SEPTEMBRE**, LE
DEF A RÉUNI, AU SEIN DE LA COMMISSION
ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ, UN GROUPE DE
TRAVAIL POUR RÉALISER **UN NOUVEL**
OUTIL :

LE CARTON BLANC



SAISON 2022-2023



MODE DE FONCTIONNEMENT

L'idée est de mettre en place un système d'exclusion temporaire dit « **CARTON BLANC » sur l'ensemble des compétitions, championnats et coupes, organisées par le District de l'Eure.**

LES OBJECTIFS

- **Sanctionner** immédiatement le joueur ou la joueuse contrevenant, avec une influence directe sur le déroulement de la rencontre.
- **Réduire** les comportements délictueux.
- **Favoriser** un retour au calme du joueur sur le terrain.

LES CATÉGORIES REPRÉSENTÉES

- Seniors et seniors vétérans
- Jeunes de U13 à U18
- Seniors féminines
- Jeunes U13F à U18F



Il est proposé de le mettre en place **dans un premier temps** sur le championnat de catégorie **U18 du DEF (D1, D2 et D3)** lors de la 2ème phase de la saison 2022-2023 avant une extension à toutes nos compétitions pour la saison prochaine.



FORME JURIDIQUE



L'exclusion temporaire est une sanction administrative d'une durée **de 10 minutes**. Elle peut s'appliquer dans toutes les compétitions du District et dans toutes les catégories.



En complément, il est décidé que pour la seule **catégorie U13** (filles et garçons) l'exclusion temporaire est ramenée à **7 minutes**.



Notifiée par l'arbitre à un joueur (ou une joueuse), elle n'entraînera **aucune suspension, ni amende financière**.



Elles sont notifiées par l'arbitre de la rencontre de façon individuelle et nominative sur la feuille de match et sur son rapport.

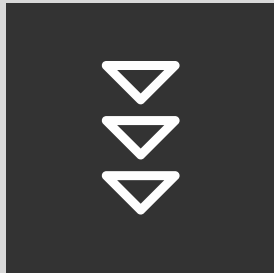


L'exclusion temporaire n'est pas appelée à remplacer l'avertissement ou l'exclusion définitive. Elle a un **objectif uniquement préventif et éducatif** et se veut être un outil supplémentaire à l'usage des arbitres pour **permettre un retour à une situation apaisée**.

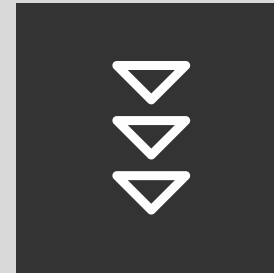


RÈGLEMENT

Le nouveau règlement est constitué de 17 articles en lien avec :



**LA COMMISSION DE
DISCIPLINE**



**LA COMMISSION ÉTHIQUE
ET CITOYENNETÉ**



RAPPEL

L'exclusion temporaire a pour objectif de faire **respecter l'esprit sportif** et de sanctionner en conséquence le joueur coupable de désapprouver avec véhémence les décisions de l'arbitre ou de l'arbitre assistant. L'idée est de **retrouver de la sérénité sur les terrains et d'aider nos arbitres** avec un nouvel outil.

